



Conseil communal du 7 mars 2021

Procès-verbal

Nombre de sièges	9
Nombre d'électeurs et d'électrices	5'198
Nombre de bulletins rentrés	2'287
Nombre de bulletins blancs	13
Nombre de bulletins nuls	32

Nombre de bulletins valables

Nombre de bulletins non modifiés	1'219
Nombre de bulletins modifiés avec dénomination de parti	783
Nombre de bulletins sans dénomination de parti	240
Total (correspond au nombre de bulletins valables)	2'242

Taux de participation 44.0 %



Conseil communal du 7 mars 2021

Résultats:

Liste no	Dénomination de la liste	Suffrages nominatifs	Suffrages complém.	Total des suffrages de listes
1	Parti démocrate chrétien - Le Centre	3'107	1'262	4'369
2	Union Ouvrière et Parti Socialiste	2'755	2'650	5'405
3	Parti Libéral Radical	1'690	1'498	3'188
5	Union démocratique du centre - Parti des Paysans, Artisans et Indépendants	4'570	1'826	6'396
Total		12'122	7'236	19'358
Nombre de suffrages blancs				820
Total des suffrages (nominatifs, complémentaires et blancs)				20'178

Preuve

Total des suffrages (nominatifs, complémentaires et blancs)	:	Nombre de sièges	=	Nombre de bulletins valables
20'178		9		2'242

Remarque: Le total des suffrages nominatifs, des suffrages complémentaires et des suffrages blancs doit, divisé par le nombre des députés à élire dans l'arrondissement, être égal au nombre des bulletins valables.



Conseil communal du 7 mars 2021

Remarques / Décisions éventuelles:

Bureau électoral

Président/Présidente

Scrutateur/Scrutatrice

Les communes doivent grouper par paquet, le cas échéant séparés par objet, les bulletins, les certificats de capacité civique ainsi que les bulletins de vote par correspondance nuls qui ont été retirés. Ils doivent être conservés dans un endroit sûr.